



## PROGRAMME DE FORMATION MANIPULATION DES EXTINCTEURS

### Objectifs de la formation

- Connaître les consignes de l'établissement
- Le triangle du feu
- Connaître et savoir utiliser les moyens d'extinction
- Intervenir rapidement et en toute sécurité pour pouvoir éteindre un départ de feu
- Savoir donner l'alerte

### Prérequis

- Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation

### Personnes concernées

- Pour tous les salariés, quel que soit leur secteur d'activité

### Matériels pédagogique mis en oeuvre

Partie théorique	Partie pratique
Ordinateur avec vidéo projecteur	Générateur de flammes écologique sans eau à gaz avec sécurité par électrovanne
Diaporama, photos et films	Extincteurs eau Extincteurs Co2
Supports pédagogique incendie	 Trousse de secours en cas de brûlure par accident
Matériels technique (Arrêt d'urgence par coup de poing, déclencheur manuel)	

### La Théorie

- Rappel des consignes de l'établissement
- Les composants nécessaires à la combustion (triangle du feu)
- Les classes de feu et leurs différences respectives
- Les différents types d'extincteurs et d'agents
- Le message d'alerte

### La pratique

- Les règles de sécurité avant l'utilisation d'un extincteur
- Exercice sur feu réel avec utilisation d'extincteurs

### Bilan de la formation

### ENCADREMENT



- **Pompier privé**  
(Chef d'équipe dans un service de sécurité incendie)
- **Sapeur-pompier volontaire depuis 18 ans, au grade de sous-officier**
- **Formateur secourisme**



**1h30**  
(1h de théorie et 30 min de pratique)



**Une attestation de fin de formation sera délivrée aux candidats qui auront participé à l'ensemble de la formation et réaliser avec succès le contrôle de connaissances.**  
Renseignement du registre de sécurité.



**Au minimum 4 personnes et maximum 10 pour une bonne pédagogie**



**Lieux et horaires à définir ensemble**



**PSH : Merci de nous contacter pour envisager la faisabilité de la formation**

**Ce programme de formation peut être adapté et personnalisé en fonction des objectifs du client ou du profil des stagiaires.**

**Formation individuelle à partir de 130 euros HT (TVA non applicable) concernant le tarif groupe nous contacter**

Modalités et délai d'accès  
La formation se tiendra dans un délai de 1 mois après la date de signature du devis.

Les références :  
Obligation de l'employeur : Art L4121-1 du code du travail  
Mesures en cas d'incendie : Art R4227-28 du code du travail  
Equipier de première intervention : Règle APSAD R6  
Formation extincteurs : Règle APSAD R4  
Exercices de sécurité : Art R4227-39 du code du travail